

# LE RAISON

BUREAU  
Passage  
Lemonnier.  
12.

BUREAU  
Passage  
Lemonnier.  
12.



LE TRIOMPHE DE LA RAISON. ( Elections législatives de Belgique, 13 Juin 1882.)

Rédacteur en chef :  
JULES BEAUDUIN.

Abonnements :  
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.  
Etranger, port en sus.

# LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :  
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames  
à forfait  
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

## Les élections.

Le parti libéral vient de doubler le cap des tempêtes : son navire a regagné le port du pouvoir.

Dans les annales de nos luttes politiques, jamais journée n'a été plus chaude; tout y a contribué; l'enjeu de la bataille, les intérêts exceptionnels de chacun des adversaires en présence, les moyens mis en œuvre pour vaincre.

Cette journée est une des plus belles qu'on puisse signaler. on peut l'appeler le triomphe de l'opinion publique; c'est sa grande voix qui a dominé les clameurs, c'est elle qui a prononcé le verdict suprême de ce débat fameux.

Chose curieuse, la théocratie qui sentait bien la mobilité du terrain sur lequel elle tente de s'implanter, avait déployé une prodigieuse mise en scène de travestissements, de reticences, de contrefaçon.

Les Romains de la Belgique étaient tous devenus de parfaits patriotes, des citoyens modèle : leur parti était *national, indépendant, conservateur*, leur drapeau *tricolore* et leur programme absolument *constitutionnel*. La mascarade n'a pas réussi; quoique la tactique ait produit son effet sur pas mal de crédules et de naïfs la majorité est restée et restera longtemps encore libérale, c'est-à-dire véritablement *indépendante, constitutionnelle* et *nationale*.

\*\*

L'on ne sait pas et l'on ne saura jamais au juste ce que cette date du 13 avait inspiré d'espérances, de désirs, de projets, et ce que du matin au soir, il y a eu de revirements, de déceptions et d'émotions de joie.

Que de poitrines ont battu au moment de connaître ce résultat décisif qui tenait dans son sein la solution de la question vitale par excellence pour notre pays : l'enseignement public.

Que l'on songe seulement à ces milliers d'instituteurs et d'institutrices qui allaient se voir arracher le pain de la bouche pour les protégés des évêques, qui allaient être livrés sans merci aux haines des dévots, les pires de toutes les haines, et abandonnés par l'État — pour avoir fait leur devoir envers lui.

Que de créatures des écoles aussi bondissaient d'espérance à l'idée d'une restauration épiscopale de laquelle ils pourraient tirer subsides, pots de vin et faveurs — que le cléricalisme ne compte pas, quand c'est avec l'argent d'autrui.

Quelle joie enfin pour ces braves libéraux flamands qui, pour défendre leurs convictions, font preuve d'un courage civique que nous ne soupçonnons pas, de voir leur honnêteté et la bonté de leur cause triompher de tout l'arsenal religieux et financier de leurs adversaires.

Quand on pense que le parti des jésuites disposait de plusieurs millions

pour acheter des électeurs — on ne peut s'expliquer encore — mais on ne peut s'empêcher d'admirer, le succès de Gand.

\*\*

Maintenant que le parti libéral s'est relevé plus fort que jamais de ce *soulagement universel* promis par la coterie avec Dieu, il importe de songer aux mesures de salut public à prendre pour conjurer le retour d'un pareil danger.

Le régime censitaire se trouve actuellement désigné au premier rang comme l'une des causes d'affaiblissement et d'impuissance de notre système représentatif.

L'heure n'est peut-être pas venue de songer à une révision constitutionnelle, mais ce remède suffisant dans le présent et sur lequel nous n'avons qu'à mettre la main, — l'adjonction des capacités au cens — la Constitution le permet et l'intérêt du parti libéral et du pays l'exigent.

N'est-ce pas là la seule mesure efficace contre ce débordement de corruption auquel nous avons eu le bonheur d'échapper.

L'église, impuissante à convaincre, use de l'argent pour se faire des créatures. Opposons-lui une légion de défenseurs qu'on n'a hâte pas, celle des hommes intelligents et instruits, classe nombreuse de déshérités en Belgique pour qui l'heure de réparation a sonné et qui peuvent seuls assurer notre avenir.

\*\*

Il y a un autre réforme qu'il importe d'opérer à bref délai : celle de la législation en matière de fraudes électorales; le parti clérical a élève cette matière à la hauteur d'une science, science qui deviendrait funeste à nos destinées, à la longue.

Nous laisserons-nous endormir dans la victoire et attendrons-nous une nouvelle et peut-être fatale épreuve pour nous décider à nous débarrasser de la vermine des agents de corruption électorale?

La juridiction aussi est à modifier en cette matière : il faut le reconnaître, le jury condamne rarement des gaillards de cette trempe, quelque patents que soient les faits qu'on leur reproche. Les passions et les préférences politiques sont trop influentes pour qu'on puisse attendre une saine justice d'une pareille juridiction.

\*\*

La presse est remplie des impressions et des nouvelles électorales. Il serait donc fastidieux et inutile d'en vouloir donner ici. Mais pour qui aura lu l'organe de Victor-Joseph, évêque de Germa, de Liège et autres lieux, la *Gazette de Liège*, il n'y aura pas eu moyen de ne pas se faire du bon sang à cette lecture : les bons *zigues* qui écrivent là-dedans

ont trouvé le moyen d'expliquer à ses jobards abonnés, que non seulement l'ultramoutisme n'a pas été vaincu le 13, mais qu'il peut encore se louer des résultats de la journée. A peine avouait-il que quelques unes de ses espérances ont été déçues; mais qu'est-ce cela à côté des voix nombreuses que ses amis ont gagnées. C'est ainsi que l'on peut perdre des sièges mais gagner des voix — ea se frottant les mains.

Voilà une théorie neuve et bien digne d'entrer dans la collection déjà riche, des bourdes de l'orateur de St-Nicolas et des diatribes des cercles-cabarets tenus par St-Ambroise, St-Hubert et consorts, en notre ville.

Ce qui est encore plus drôle, c'est l'appréciation du dit organe sur le caractère des élections : ce ne sont pas les libéraux qui sont vainqueurs, mais les *radicaux*.

Se doutaient-ils, ces braves campagnards de nos cantons ruraux, qu'en venant donner leurs suffrages à l'opinion libérale, ils passaient du coup dans la catégorie des gens qui ont fait la Commune, boivent le sang et versent du pétrole !!

Il n'y a que les plumitifs de Victor pour en trouver comme cela.

J. B.

Deux candidats remarquables de la liste avec Dieu — si bien accueillie à Liège — MM. Van den Berg notaire et Gobet avocat, avaient trouvé malin de se recommander à bon nombre d'électeurs au moyen d'une petite lettre.

Qu'on batte la caisse pour sa boutique, en saisissant l'occasion d'une élection, cela se comprend; mais ce qui se comprend moins c'est que ceux hommes qui paraissent intelligents croient gober des électeurs avec de pareilles ficelles.

L'aspect de notre ville était remarquable mardi; ce qu'on n'a peut-être pas vu, c'est l'intérieur des cafés tenus par les sieurs Saint-Hubert et Saint-Ambroise, ainsi que le restaurant de la dame Concordia. Dans ces établissements bien pensants, on pouvait voir des groupes de binettes qui s'allongeaient au tard, en apprenant successivement les résultats avec Dieu. A six heures, la débacle était complète et les lampions et drapeaux tout prêts à prendre l'air, ont été reintégrés au magasin ou ils dormaient et dormiraient encore longtemps.

## Un document inédit

Aussitôt que le résultat officiel des élections a été connu, notre huissier-audencier est parti par train spécial pour Bruxelles, afin de suivre de plus près la marche des événements et pour

se mettre, le cas échéant, à la disposition du Roi.

Il n'est inutile d'ajouter que notre éminent factotum a été reçu au palais avec tous les honneurs dus à son rang.

Sa Majesté a daigné déléguer pour le complimenter la sous-cuisinière de service.

La réception a eu lieu dans un petit cabinet joignant la buanderie et elle s'est prolongée *trop* avant dans la nuit.

Le rossignol dormait depuis longtemps lorsque notre huissier-audencier a quitté le Palais, emportant les meilleurs souvenirs de la sous-cuisinière qui l'avait reçu et... le brouillon d'une lettre qu'il avait indiscrètement ramassé aux environs du petit endroit royal.

Nous croyons être agréables à nos lecteurs en reproduisant ici le texte de ce document dont l'importance n'échappera à personne.

Elle ne porte ni date ni signature et semble avoir été écrite d'une main ferme :

« MON CHER MINISTRE,

» C'est avec le plus grand plaisir que je mets la main à la plume pour vous féliciter du résultat des élections. Quand je dis que je mets la main à la plume, ce n'est pas une figure; car contrairement à mes habitudes je vous écris réellement moi-même d'abord pour vous donner un haut témoignage de mon estime, et ensuite parce que depuis le vol audacieux commis dans mon propre palais, mon secrétaire particulier est constamment de planton à la cuisine où il surveille l'argenterie.

Je disais donc que je vous félicite du résultat des élections. Je le fais avec d'autant plus de joie que je n'étais pas sans appréhensions.

J'ai vu le moment où j'allais être obligé de faire appeler M. Léon Nagant, votre illustre compatriote, à l'effet de le charger du soin de former un nouveau ministère. Heureusement mes craintes n'étaient pas fondées et le corps électoral censitaire s'est noblement vengé des *invectives* dont on ne cesse de l'accabler.

L'écrasante majorité à laquelle les censitaires gantois ont élu les candidats du parti de la lumière, établi d'une façon péremptoire que toute tentative de corruption a échoué auprès d'eux et je crois que l'on peut proclamer hardiment qu'un corps électoral censitaire est tout aussi incorruptible que le cadavre d'un saint.

Ah! que vous aviez raison dans votre discours de Liège de vous moquer de ceux qui réclament la révision de l'article 47!

Aussi j'ose espérer que vous continuerez à envoyer promener tous ceux qui se permettraient encore de se hisser sur la *pointe des pieds*, pour crier *racca* à n'importe quel article de « notre admirable Constitution. »

Pour moi, le cens c'est comme la liste civile; on ne doit jamais y toucher.... que pour l'augmenter.

Vous avez d'ailleurs un moyen bien simple pour faire taire les agitateurs révisionnistes.

Dites à la Chambre que vous ne pouvez entamer l'article 47 sans supprimer du même coup l'article 52 fixant l'indemnité mensuelle

de 200 florins des Pays-Bas et je parie mon monocle en or contre l'éloquence de M. Cornesse, que jamais plus personne ne s'y frottera.

J'ai également appris avec la plus vive satisfaction l'échec moral significatif que M. Hanssens vient de subir à Liège.

Sur neuf députés élus M. Hanssens passe à peine en queue de la liste ce qui prouve à la dernière évidence que les Liégeois, gens éclairés s'il en fut, ne veulent à aucun prix que l'on agite autour d'eux les grelots progressistes.

Vous continuerez donc, mon cher Ministre, votre petit système de politique sage et modérée.

Que les exaltés crient tant qu'ils veulent « que quand on est au pouvoir il faut s'en servir ! » Moi je pense comme vous, que c'est déjà bien honnête que de le posséder, surtout... quand on a beaucoup de neveux et de petits-cousins.

Sur ce je vous serre la main et je cours voir à la cuisine si on ne m'a plus rien volé depuis ce matin.

Pour copie conforme :  
RACAGNAC.

### L'assiduité de M. Dupont.

On sait que grâce à l'assiduité remarquable de ses députés libéraux, la Chambre a élu, à deux reprises différentes pendant la session écoulée, des sections centrales composées en majeure partie de cléricaux de la plus belle eau.

Ce petit scandale avait causé quelque émoi dans le Landernau politique et d'aucuns s'étaient même mis en tête de renvoyer indéfiniment aux douceurs de la vie privée les honorables qui paraissaient s'en arracher avec tant de peine lorsque les plus graves intérêts du pays étaient en jeu.

On désignait M. Dupont, le pieux paroissien de Saint-Jacques comme s'étant particulièrement distingué par ses accès de *delirium baretiorum*, et M. le doyen Schoolmeesters a pu craindre un instant que son illustre communiant ne restât sur le carreau.

Heureusement que le *Journal de Liège* veillait et que Charles-Auguste avait des amis curieux.

Lisez l'extrait suivant que la feuille de la place St Lambert écrivait bravement, à la veille de la dernière réunion de notre association libérale :

« Un de nos amis a eu la curiosité de relever les présences de M. Dupont à la Chambre. Or il a assisté aux deux tiers des séances pendant la session dernière. *Aucun représentant n'a été plus assidu que lui*, et nous ajouterons que la représentation Liégeoise est une des plus assidues du pays. »

C'est vraiment épatant, et c'est le cas ou jamais de nous rappeler *La Fontaine*, et de répéter tous en chœur :

« Rien n'est si dans ceux qu'un ignorant ami ;  
Mieux vaudrait un sage ennemi. »

Comment, il est établi que sur 85 séances tenues pendant la session écoulée, M. Dupont en a raté 28 plus une fraction, et ses admirateurs peuvent s'écrier sans rire : « qu'aucun représentant n'a été plus assidu que lui » ?

Vrai, la blague dépasse quelque peu les bornes et pour la compléter, Charles Auguste devrait proposer pour son ami Emile l'octroi d'une récompense nationale, une sorte de grand prix d'assiduité. Les grincieux trouveront peut être que cela formerait double emploi avec l'indemnité mensuelle de 200 florins des Pays-Bas fixée par l'article 52 « de notre admirable Constitution ; » mais qu'on ne s'a rêté pas à ces misérables chicanes, car il ne vaut vraiment pas la peine de maugréer au sujet de cette malheureuse indemnité.

Pour les 57 séances auxquelles il a assisté, M. Dupont n'a touché en tout et pour tout qu'un petit capital de 1400 florins ce qui ne

fait que la bagatelle de 51 francs 97 centimes par séance.

Pas encore 52 billes, quoi ?  
Moi je dis que pour un homme qui doit payer sa chaise à l'église, c'est rien du tout !

ZUTALORS.

### Méli-Mélo.

**Élections du 13 Juin.** — Nous avons pris toutes nos mesures, mardi dernier, pour connaître immédiatement le résultat des élections législatives. Un seul fait suffira pour démontrer à nos lecteurs combien nos dispositions avaient été sagement combinées. Nous avons fait acheter à 6 1/2 heures du soir le bulletin du *Journal de Liège* et à 6 h. 35, nous connaissions le résultat complet.

**Regrets éternels** — Maqualité d'électeur général m'a procuré la douce satisfaction de recevoir la carte suivante :

E. de Fabriekers.	Boa F. de Sélys-Fanson.
G. de Harlez.	X. de Siret.
Cte H. de Meens.	N. Goblet.
J. Frésart.	J. Minette.
—	L. Nagant.
L. Collinet.	J. Ohoven.
L. de Loch-Lahye.	Ch. Van den Be g.

Regrettent de n'avoir pu, faute de temps, vous rendre visite et se recommandent à vos suffrages.

Je comprends les regrets de ces Messieurs, mais je dois déclarer qu'ils ne sont ni à côté de ceux que j'éprouve moi-même ; j'aurais donné sans hésiter dix ans de ma vie... future, pour avoir un petit brin de conversation avec les candidats des têtes de pipes.

Cela aurait été d'un mirobolant !!!

**Comédie !** — Les harangues de M. Frère-Orban et *tutti quanti*, nous ont révélé depuis longtemps que M. Malou avait ruiné les finances publiques et conduit le pays à deux doigts de sa perte.

Aussi notre surprise a été grande lorsque nous avons vu au *Moniteur* un arrêté royal contresigné par M. Rolin, qui accordait au susdit Malou, le grand cordon de l'ordre de Léopold « pour services rendus au pays. »

Ah ! ça, depuis quand la ruine du trésor et la pratique d'une politique de rébellion peuvent-elles être considérées comme des « services rendus au pays. »

Comédie ! mes frères ! Comédie !!!

**Le cas de M. Nagant.** Un incident assez curieux s'est produit mardi soir, à la *Concordia* M. Nagant (Léon), ayant appris que M. Cornesse était élu à Maeseyck par 318 voix, a prétendu que ses 2048 voix à lui, lui donnaient plus de droits pour siéger à la Chambre que son copain le *ferblantier*.

En conséquence, M. Nagant a déclaré catégoriquement qu'il se rendrait à Bruxelles, pour user de tous ses droits à la première réunion des Chambres.

Les nombreuses explications échangées avec l'honorable candidat perpétuel n'ont pu le faire revenir de son erreur.

On s'attend à un grand scandale pour la session prochaine.

**Dans le Hainaut.** — Des gens qui s'y entendent dans le choix de leurs candidats, ce sont incontestablement les électeurs du Hainaut.

Nous voyons figurer parmi les élus de cette province les sieurs *Gigot* et *Lepoivre*. C'est bien le cas de dire « il faut des députés assortis »

**A Bruxelles** — Tous les journaux ont annoncé l'effondrement du bureau électoral

de la rue de Scharbeek. Le *Journal de Liège* dit naïvement à ce sujet :

« Près de 200 électeurs sont tombés pêle-mêle dans le sous-sol.

Il y en a dix de blessés, mais leurs blessures sont légères.

Les opérations électorales sont interrompues dans ce bureau. »

Cette interruption s'explique assez naturellement, et il n'est pas nécessaire d'être docteur en droit pour la comprendre.

**A Gand !** — Beaucoup de personnes ont prétendu le jour des élections, qu'il faisait chaud à Gand.

Nous avons pris des renseignements à ce sujet auprès de notre correspondant Gantois, et nous sommes à même d'affirmer de la façon la plus absolue que la température était exactement la même qu'ici,

**St-Médard.** — Tout le monde se plaint avec raisons des ondes persistantes dont nous gratifie le bienheureux St-Médard.

Eh ! bien, ces ablutions célestes ne sont rien en présence du torrent de larmes versées par M. Nagant (Léon), le soir des élections.

**Faut la faire arracher.** — Un dentiste d'Outre-Meuse a fait placarder partout des petites affiches par lesquelles il fait « appel à ceux qui souffrent des maux des dents. »

Il est excessivement heureux que cet estimable praticien n'ait pas étendu son appel à ceux qui souffrent d'un cataracte à la vessie ou qui se plaignent de lombages.

Par le temps d'arrachomanie qui court, on aurait pu voir de drôles d'affaires.

**Outre-Meuse** — Un groupe de bleus influents, de *ju d'la*, s'est réuni Mercredi au café de la Cour, à l'effet de prendre toutes les mesures que comportait la victoire des libéraux.

Ces Messieurs ont unanimement décidé d'organiser une souscription à l'effet de se faire donner des sérénades... à eux, bleus influents.

On cite un honorable percepteur des postes et un habile impressario qui ont souscrit chacun pour dix francs.

Les sérénades ont eut lieu Jeudi et ont fortement rejoui les quelques cramignonneurs qui circulaient dans la paroisse St-Nicolas.

BRICOLEUR.

### CERCLE D'ARRÈMENT

Décidément ce Cercle a pris à cœur d'organiser à toute occasion, de petites fêtes en l'honneur des hospitalisés de la ville. Lundi dernier, ces jeunes gens, si dévoués conduisaient nos vieillards au Petit-Bourgogne de Sclessin.

Tous les journaux ont raconté par le menu les détails de cette fête champêtre, réussie au-delà de toute espérance, malgré un temps détestable. Nos félicitations sincères aux organisateurs de ces intéressantes séances et à tous leurs coopérateurs, surtout à l'administration du Tramway Liège-Seraing, et au Cercle Symphonique Liégeois sous la direction de M. Paul Gevaert. EGO.

### Pensées.

La vérité n'est si difficile à connaître que parce qu'il y a encore plus de trompés que de trompeurs.

Quand par hasard la flatterie ne réussit pas, ce n'est pas sa faute, c'est celle du flatteur.

+  
L'amour-propre des sots excuse celui des gens d'esprit mais ne le justifie pas.

+  
Pendant que la paresse et la timidité nous retiennent dans notre devoir, notre vertu en a souvent tout l'honneur.

+  
Les vertus se perdent dans l'intérêt comme les fleuves se perdent dans la mer.

+  
La plupart des honnêtes femmes sont des trésors cachés qui ne sont en sûreté que parce qu'on ne les cherche pas.

+  
L'amour prête son nom à une infinité de commerces qu'on lui attribue et où il n'a non plus de part que le doge à ce qui se fait à Venise.

+  
Il y a peu d'honnêtes femmes qui ne soient lasses de leur métier.

+  
Comment confondre l'honneur avec la vertu ? Celle-ci commande impérieusement de réparer ses torts et le plus souvent l'autre le défend.

### Echos

A l'audience :  
Le président à un témoin :  
— Jurez de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.  
L'un des avocats, bas à son confrère :  
— Hein ! si l'on en exigeait autant de nous !

+  
Trouvée sur l'album du docteur S..., cette ingénieuse définition différentielle de l'amour conjugal et de l'amour maternel :  
« Une femme aime son enfant comme sa propriété, et son mari comme son propriétaire »

+  
X... est un financier très véreux.  
— Comment pouvez-vous encore lui serrer la main ? demandait-on à un de ses amis  
— C'est que, répondit celui-ci, pendant que je la lui tiens, il ne l'a pas dans ma poche.

+  
La vie de certaines femmes élégantes ressemble à la tapisserie à laquelle elles travaillent : le monde en voit les fleurs et les personnages ; elles seules en savent les difficultés, les nœuds, l'envers enfin.

### Théâtre du Pavillon de Flore

DIRECTION RUTH.  
Bureaux 7 h. 1/2 Rideau 8 h.

MERCREDI 21 JUIN.  
Grande représentation extraordinaire avec le concours de : M<sup>lle</sup> SAVARY, sociétaire de la Comédie-Française ; M. DUMORAIZE, expansionnaire de la Comédie-Française et d'artistes des principaux Théâtres de Paris.

**L'Aventurière**  
comédie en 4 actes, d'Emile Augier.

**Qui de 3 paie 3 reste 0**  
ou la question du Divorce.  
Conférence non politique de Dreyfus.

**Monsieur Boude**  
vaudeville en 1 acte, de Delacour.

ORDRE : 1<sup>o</sup> M. Boude ; 2<sup>o</sup> Conférence ; 3<sup>o</sup> L'Aventurière.

AVIS AU PUBLIC. — La salle sera parfaitement aérée (à l'instar des fêtes d'été). Il sera permis de fumer. — Les jardins horticoles éclairés, seront accessibles au public.  
Liège. — Imp. et Lith. mécanique de J. Daxhelet